



**OBJET AUTORISATION AU MAIRE DE MANDATER LES
FACTURES EN INVESTISSEMENT**

Réf. 2016-59 -feuille 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Absents représentés : Marie-Noëlle MINARD (pouvoir à C. MACQUET), Dominique BOUVET (pouvoir à D AUDIBERT).

Absents : Christelle COMBET, Jean- Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA,

Secrétaire de séance : Bénédicte VIVIAN

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Monsieur Audibert, rapporteur expose :

Dans l'attente du vote du budget 2017, il est nécessaire de payer les factures en investissement. Selon l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, la Commune peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le budget principal de la Commune est concerné, à savoir :

Montants autorisés : **312 000 euros**

- Chapitre 20 33 000€
- Chapitre 21 44 000€
- Chapitre 23 235 000€

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement pour les montants indiqués ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'à l'adoption du budget 2017.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, donne un avis favorable à cette proposition

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers



**OBJET AUTORISATION AU MAIRE DE MANDATER LES
FACTURES EN INVESTISSEMENT**

Réf. 2016-59 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 15/12/2016

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 20/12/2016
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 21/12/2016

A Nonglard, le 20/12/2016
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 21/12/2016